

« Je suis heureuse que tu sois une personne spéciale, unique et courageuse. Nul besoin de changer ce que tu es » [*traduction libre*] (Jackie Swirsky, auteur et parent d'un enfant au genre créatif, Manitoba).

Principes

Les principes qui sous-tendent la mise en œuvre des [Lignes directrices sur le soutien et l'affirmation de l'identité des élèves transgenres ou d'une diversité de genres](#) présentées dans le présent document sont les suivants :

- Les droits et les besoins des élèves transgenres ou d'une diversité de genres sont au cœur des lignes directrices, et celles-ci doivent en garantir le respect.
- Les élèves ont le droit à l'auto-identification, qui est la seule et unique mesure de l'identité de genre d'un élève.
- Les opinions et les expériences des élèves transgenres ou d'une diversité de genres sont collectivement prises en considération au cours du processus décisionnel.
- Les élèves transgenres ou d'une diversité de genres sont traités avec dignité et respect.
- Les enfants et les jeunes transgenres ou d'une diversité de genres, ensemble avec le reste de la communauté scolaire, gagnent quand les parents, les tuteurs et les familles favorisent un milieu scolaire respectueux et inclusif.
- Les enfants et les jeunes transgenres ou d'une diversité de genres enrichissent la communauté scolaire et nous amènent à remettre en question les stéréotypes et les normes qui contrecarrent l'affirmation de l'identité de genre dans l'ensemble de la société.
- Les parents et les tuteurs sont des partenaires clés dans le soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres à la maison, à l'école et dans la communauté.
- Le genre est un continuum plutôt qu'un modèle binaire homme-femme. Il représente une partie importante de l'identité d'une personne, et l'acquisition d'une image positive de l'identité de genre fait partie intégrante du développement de la personne.
- Le soutien d'un élève transgenre ou d'une diversité de genres peut exiger que les écoles et les gens changent et rectifient leurs opinions et pratiques à l'égard d'identités et d'expressions de genre depuis longtemps considérées comme étant « la norme ».
- Les lignes directrices appuient une approche positive et proactive qui fait la promotion des droits des élèves transgenres ou d'une diversité de genres et qui les protège.



« Près des trois quarts (74 %) des répondants disant avoir été victimes d'intimidation ont répondu qu'ils n'avaient reçu aucun soutien du personnel scolaire. Ceux qui n'avaient reçu aucun soutien ou qui avaient été critiqués étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer que le harcèlement les affectait encore aujourd'hui » [traduction libre] (Taylor et al., *The Every Teacher Project*²²).

Rôles et responsabilités

Tous les membres de la communauté scolaire jouent un rôle important et assument une responsabilité commune dans la création de milieux qui soutiennent les élèves transgenres ou d'une diversité de genres. Il est important que toute la communauté scolaire reconnaisse la diversité comme étant la norme. Tout le personnel des écoles et des divisions scolaires doit être proactif et être prêt à répondre aux besoins des élèves transgenres ou d'une diversité de genres.

Les lignes directrices présentées dans le présent document visent à soutenir les écoles et les commissions scolaires dans leurs efforts pour protéger et respecter les élèves, peu importe leur identité et expression de genre. Tous les membres du personnel scolaire doivent respecter les dispositions du *Code des droits de la personne* du Manitoba. Ces lignes directrices couvrent :

- l'ensemble de la communauté scolaire de la maternelle à la 12^e année, y compris les commissions scolaires, les commissaires d'école, les surintendants d'écoles, les administrateurs, les enseignants, les conseillers d'orientation, les auxiliaires d'enseignement, les cliniciens, les travailleurs sociaux, les entraîneurs, les travailleurs de soutien des élèves, les gardiens, les chauffeurs d'autobus, les bibliothécaires, les élèves, les parents ou tuteurs, les bénévoles, les visiteurs et tous ceux qui travaillent au sein de l'école ou de la division scolaire ou qui collaborent avec celle-ci;
- la démarche appliquée à l'échelle de l'école pour permettre la planification et le maintien d'un climat scolaire sécuritaire, bienveillant et inclusif;
- les situations qui ont cours en dehors des heures d'ouverture de l'école, mais qui influent sur le milieu d'apprentissage de l'école.

Les élèves, enseignants, écoles et commissions scolaires doivent tous s'assurer que les élèves transgenres ou d'une diversité de genres bénéficient d'un milieu d'apprentissage sécuritaire. Ils doivent notamment veiller à ce que tout incident d'intimidation, de harcèlement, de discrimination ou de violence fasse l'objet d'une attention immédiate.

Les plaintes alléguant une discrimination ou un harcèlement fondés sur l'identité ou l'expression de genre de l'élève, *réelle* ou *perçue*, doivent être traitées tout comme le sont d'autres plaintes de discrimination ou de harcèlement. Les codes de conduite des écoles et des divisions scolaires fourniront une orientation en la matière.

Un aperçu des rôles et des responsabilités des différents membres de la communauté scolaire est présenté ci-après.



ÉLÈVES

- Respecter les droits de tous les élèves en ce qui concerne leur identité et expression de genre.
- Soutenir la sécurité et le bien-être de tous les élèves.
- Célébrer la diversité parmi les élèves.

PARENTS OU TUTEURS

- Soutenir la réussite scolaire et le bien-être de leur enfant et des autres enfants.
- Fournir des informations sur les croyances, les valeurs et les styles d'apprentissages privilégiés de leur enfant et sur d'autres aspects pertinents de l'identité de l'enfant.
- Fournir des informations sur leur culture et leurs croyances familiales.
- Contribuer à la création d'écoles sécuritaires et inclusives en faisant du bénévolat dans le cadre d'activités scolaires et en soutenant des organismes scolaires.
- Enseigner et apprendre en tant que véritables partenaires du processus éducatif.
- Fournir des suggestions sur la création d'écoles sûres, inclusives et efficaces.
- Respecter les droits de tous les membres de la communauté scolaire en ce qui concerne leur identité et expression de genre.
- Célébrer la diversité parmi les élèves et les membres de la communauté.

ENSEIGNANTS

- Assumer la responsabilité de s'éduquer eux-mêmes (p. ex. rester à l'affût des ressources conçues pour aider les élèves à trouver le soutien dont ils ont besoin) et être des modèles à émuler en matière de respect, de compréhension et d'affirmation de la diversité dans le milieu de travail et d'apprentissage.
- S'assurer que le curriculum, le matériel pédagogique et les activités d'apprentissage contiennent des images positives et propices à l'affirmation de l'identité ainsi que de l'information inclusive et précise sur l'histoire et la culture qui remet en cause les stéréotypes et reflète les réalisations et les contributions de personnes transgenres ou d'une diversité de genres.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action en cas d'incidents transphobes.
- Travailler avec les parents ou les tuteurs comme des partenaires clés pour aider chaque élève en salle de classe.
- Étant donné l'accès à un système commun, se conformer à des pratiques exemplaires en matière de respect de la vie privée lorsqu'est divulguée l'identité ou l'expression de genre d'un élève.
- Écouter les élèves transgenres ou d'une diversité de genres car ils sont des « experts » de leur propre expérience.
- Demander aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres quand et comment ils souhaitent partager leurs expériences.
- Surveiller le rendement scolaire, l'engagement, l'assiduité et le bien-être des élèves transgenres ou d'une diversité de genres.



CONSEILLERS SCOLAIRES ET PERSONNEL DES SERVICES AUX ÉLÈVES

- Mettre en place des services complets pour améliorer et promouvoir l'apprentissage (services proactifs et réactifs).
- Planifier et mettre en œuvre des stratégies pour tous les élèves et membres du personnel dans le but de favoriser l'établissement d'un climat positif à l'école et un milieu scolaire sûr.
- Renforcer les capacités en offrant des possibilités d'apprentissage professionnel axées sur les besoins des élèves transgenres ou d'une diversité de genres (p. ex. accroître la sensibilisation, les compétences et les connaissances).
- Établir une liaison et collaborer avec des ressources ou des fournisseurs de services spécialisés et recenser des personnes-ressources clés capables d'offrir une orientation cohérente et d'intervenir rapidement.
- Embrasser la diversité de tous les élèves et inclure les besoins des élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans une approche de planification à l'échelle des écoles.
- Offrir des programmes à tous les élèves, y compris les élèves transgenres ou d'une diversité de genres, en vue de les aider à progresser dans leur cheminement scolaire, personnel, social et affectif ainsi que sur le plan de leur orientation professionnelle.
- Fournir des services d'orientation individuels, en petits groupes et à toute la classe ainsi que des services de counseling aux élèves.
- Travailler avec les membres du personnel de l'école en vue de les aider à répondre efficacement aux besoins des élèves transgenres ou d'une diversité de genres, aux incidents transphobes et aux questions connexes.
- Aiguiller les élèves et les parents ou tuteurs vers des experts qui pourront les soutenir sur le plan de l'affirmation.
- Prendre part au processus de planification et de mise en œuvre de la transition du genre, selon les besoins.
- Aider la direction de l'école à cerner les problèmes, les besoins et les préoccupations des élèves, puis à y répondre.
- Défendre les droits des élèves au cours du processus de planification (p. ex. besoins particuliers des élèves, transitions, soutien, approche à l'échelle de l'école et activités scolaires).

DIRIGEANTS SCOLAIRES

- Assumer personnellement la responsabilité de s'éduquer eux-mêmes et d'être des modèles à émuler en matière de respect, de compréhension et d'affirmation de la diversité dans le milieu de travail et d'apprentissage.
- Mettre en œuvre les politiques de l'école et de la division scolaire portant sur la diversité humaine, les écoles sûres et bienveillantes et d'autres domaines pertinents, y compris les plans à l'échelle de l'école.
- Créer une structure et un cercle de soutien pour les élèves et le personnel.
- Désigner un conseiller pour le personnel.
- S'assurer que les droits et la sécurité des élèves sont reconnus et pris en charge.



- Faciliter la participation pleine et entière des élèves transgenres ou d'une diversité de genres à toutes les activités scolaires.
- Examiner le recours aux mesures d'adaptation demandées et les fournir lorsqu'il est raisonnable de le faire.
- Soutenir les enseignants et d'autres membres du personnel en élaborant et en mettant en œuvre des politiques axées sur la protection des élèves.
- Faciliter la reconnaissance et l'usage des noms et pronoms préférés des élèves.
- Fournir au personnel de l'école des possibilités d'apprentissage professionnel appropriées.
- Travailler avec les parents ou tuteurs, les élèves, les éducateurs et les membres de la communauté à la création d'un milieu d'apprentissage inclusif, bienveillant et propice à l'affirmation, qui respecte l'identité des élèves transgenres ou d'une diversité de genres et fait la promotion de la diversité de tous les élèves de l'école.
- Faciliter la création de groupes consultatifs communautaires, y compris de groupes d'étude sur les personnes transgenres ou d'une diversité de genres, capables de soutenir les fournisseurs de services et les groupes communautaires dans l'élaboration de politiques, de pratiques et de protocoles.
- Désigner et reconnaître des journées et événements spéciaux pour les personnes transgenres ou d'une diversité de genres.
- Communiquer le processus mis en place pour prévenir, cerner, signaler, étudier et résoudre les incidents de discrimination fondée sur le sexe.
- Permettre aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres, de même qu'à tous les autres élèves, de formuler des commentaires anonymes sur le climat de la classe et de l'école, puis de proposer des suggestions d'amélioration.

COMMISSAIRES SCOLAIRES

- Assumer la responsabilité de s'éduquer eux-mêmes et d'être des modèles à émuler en matière de respect, de compréhension et d'affirmation de l'inclusion et de la diversité dans les milieux de prise de décisions et d'élaboration de politiques.
- S'assurer que les pratiques, les lignes directrices et les politiques divisionnaires favorisent l'inclusion de tous les élèves et répondent équitablement aux besoins des élèves transgenres ou d'une diversité de genres et de leurs familles.
- Faire participer les parents ou les tuteurs dans l'élaboration des politiques d'écoles sûres et accueillantes.
- Veiller à ce que tous les élèves aient un accès équitable à une éducation adéquate ainsi qu'à des installations, à des ressources et à des services appropriés.
- Fournir des possibilités d'apprentissage professionnel au personnel des écoles et des divisions scolaires sur la création de milieux d'apprentissage sûrs pour les élèves transgenres ou d'une diversité de genres et leur famille.
- Promouvoir et célébrer les communautés de personnes transgenres ou d'une diversité de genres.



Remarques

